

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00009

Numéro SIREN : 824 657 670

Nom ou dénomination : A.P.C

Ce dépôt a été enregistré le 05/11/2020 sous le numéro de dépôt 41121

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros %
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)	180 000		180 000	180 000	
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	70 258	5 953	64 305	64 305	
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
Total II		250 258	5 953	244 305	180 000	64 305 35.72
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances	300 592		300 592	98 510	202 082 205.14
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	99 183		99 183	15 866	83 317 525.12
	Charges constatées d'avance (3)	35 809		35 809	84 676	48 866 57.71
Total III		435 585		435 585	199 053	236 532 118.83
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		685 842	5 953	679 889	379 053	300 837 79.37

*Certifiée conforme
à l'original*

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves				
	Réserve légale	100	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	28 045	9 139	18 906	206.87
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	40 127	18 906	59 033	312.24
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	10 982	29 145	40 127	137.68
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	142 303	127 409	14 894	11.69
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	113		113	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	520 640	186 744	333 896	178.80
	Dettes fiscales et sociales	27 815	34 250	6 435	18.79
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		1 504	1 504	100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	690 871	349 907	340 964	97.44
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	679 889	379 053	300 837	79.37

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

690 871

349 907

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 458 003		1 458 003	1 218 136		239 866	19.69
Chiffre d'affaires NET	1 458 003		1 458 003	1 218 136		239 866	19.69
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 532			2 532	
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			1 460 534	1 218 136		242 398	19.90
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 243 642	1 051 806		191 836	18.24
Impôts, taxes et versements assimilés			6 845	3 019		3 826	126.75
Salaires et traitements			160 706	90 550		70 157	77.48
Charges sociales			44 521	49 972		5 451	10.91
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 953			5 953	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			1 461 668	1 195 347		266 321	22.28
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 133	22 790		23 923	104.97
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	2 693		2 257		437	19.35
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	2 693		2 257		437	19.35
2. Résultat financier (V-VI)	2 693		2 257		437	19.35
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 827		20 533		24 359	118.64
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 816		1 599		1 217	76.10
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	2 816		1 599		1 217	76.10
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	39 116		301		38 816	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	39 116		301		38 816	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	36 300		1 299		37 599	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			2 925		2 925	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	1 463 350		1 219 736		243 615	19.97
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 503 477		1 200 829		302 648	25.20
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	40 127		18 906		59 033	312.24

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	180 000	
Installations générales agencements aménagements divers			68 462
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 796
	TOTAL		70 258
	TOTAL GENERAL	180 000	70 258

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		180 000	180 000
Installations générales agencements aménagements divers			68 462	68 462
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 796	1 796
	TOTAL		70 258	70 258
	TOTAL GENERAL		250 258	250 258

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		5 670		5 670
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		283		283
	TOTAL	5 953		5 953
	TOTAL GENERAL	5 953		5 953

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 670				
Matériel de bureau informatique mobilier	283				
	TOTAL	5 953			
	TOTAL GENERAL	5 953			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Personnel et comptes rattachés	257	257	
Impôts sur les bénéfices	2 924	2 924	
Taxe sur la valeur ajoutée	83 296	83 296	
Débiteurs divers	214 116	214 116	
Charges constatées d'avance	35 809	35 809	
TOTAL	336 402	336 402	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	50 617	17 549	33 068	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	91 686	36 262	55 424	
Fournisseurs et comptes rattachés	520 640	520 640		
Personnel et comptes rattachés	9 824	9 824		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 666	11 666		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 844	4 844		
Autres impôts taxes et assimilés	1 482	1 482		
Groupe et associés	113	113		
TOTAL	690 871	602 379	88 492	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	65 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	51 549			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	100			100

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	180 000			180 000	
Total	180 000			180 000	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 655
Dettes fiscales et sociales	17 648
Total	70 303

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	35 809
Total	35 809

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisations comptes de tiers	2 816	771800
Total	2 816	
Charges exceptionnelles		
- Régularisations comptes de tiers	38 611	671800
- Majoration URSSAF	505	671200
Total	39 116	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement assurance	2 532
Total	2 532

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Le 20/10/2020
SEROUSSI FELIX Président

A.P.C

Société par actions simplifiée

au capital de 1 000 euros

Siège social : 63, boulevard Jean Jaurès

92110 CLICHY LA GARENNE

824 657 670 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 30 OCTOBRE 2020

Le trente octobre deux mille vingt à 10 heures, au siège social de la société SAS A.P.C sis 63, boulevard Jean Jaurès 92110 Clichy la garenne, les actionnaires de la société A.P.C, société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros, se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du Président.

Il est rappelé que suivant l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 relative aux assemblées et organes dirigeants, les comptes annuels ayant été établis à la date du 20 Octobre 2020, l'assemblée générale n'a pu être tenue que le 30 /10/2020.

Monsieur Félix SEROUSSI préside la réunion en sa qualité de Président.
Monsieur Grégory MIMOUN assure les fonctions de secrétaire.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que six actionnaires, représentant 1 000 actions sur les 1 000 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

1. les statuts de la société
2. les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires
3. la feuille de présence
4. les pouvoirs des actionnaires représentés
5. le rapport de gestion du Président
6. le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans un délai de convocation réduit au minimum au vu du retard pris dû à la crise sanitaire.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

FS FC
CS JS
BS

Puis, le président rappelle les différents points inscrits à l'ordre du jour :

- Rapport du Président sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019
- Approbation desdites conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice clos au 31 décembre 2019
- Quitus aux Administrateurs
- Affectation des résultats
- Questions diverses.

Puis il donne lecture du rapport de gestion du Président.

Enfin, la discussion est ouverte ; diverses observations sont présentées par les actionnaires.

Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, lesquels font apparaître un résultat déficitaire de - 40 127 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter ainsi qu'il suit, le résultat déficitaire de l'exercice, à savoir la somme de - 40 127 Euros :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : - 40 127 euros.

Affectation

- Dotation du résultat total au report à nouveau, soit - 12 082 euros

Rappel des dividendes distribués

Il est en outre rappelé, que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du commissaire aux comptes, mentionnant les conventions visées à l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

FC
FS BS
CS JS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 Heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent Procès-Verbal qui a été, après lecture, signé par le Président et cinq actionnaires.



Grégory MIMOUM



Félix SEROUSSI



Joseph SEROUSSI



Benjamin SEROUSSI



François CHATEAU



Clara SEROUSSI

FC
FS JS
CS BS

A.P.C

Société par actions simplifiée

au capital de 1 000 euros

Siège social : 63, boulevard Jean Jaurès

92110 CLICHY LA GARENNE

824 657 670 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2019

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 OCTOBRE 2020

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle afin de soumettre à votre examen les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Il est rappelé que suivant l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 relative aux assemblées et organes dirigeants, les comptes annuels ayant été établis à la date du 20 Octobre 2020, l'assemblée générale n'a pu être tenue que le 30 /10/2020.

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous vous avons envoyé ou tenu à votre disposition dans les délais prescrits tous les documents nécessaires à votre information et ce, dans un délai minimum au vu du retard pris dû à la crise sanitaire.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- Exploitation de résidences de tourisms, de résidences hôtelières, d'hôtels
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il est important de signaler un événement important lié à la COVID-19 c'est-à-dire le confinement à compter du 16 mars 2020 et qui a perduré jusqu'à mi-mai. Cette pandémie a bloqué l'activité de la société et depuis mars 2020 APC SAS est fermée sans espérer rouvrir dans les prochains mois. Il est donc à prévoir une année 2020 très défavorable par l'impact majeur dû à la crise sanitaire et aux restrictions gouvernementales sévères.

Il convient de souligner qu'aucun autre événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

EVENEMENTS INTERVENUS DURANT L'EXERCICE

Nous constatons à l'analyse de ce dernier bilan que l'année 2019 n'a pas répondu à nos attentes. Deux facteurs importants ont eu une incidence sur notre chiffre d'affaires, à savoir :

1/ les manifestations des gilets jaunes sur la période de janvier et février 2019

2/ les grèves des transports et mouvements sociaux des mois de novembre et décembre 2019.

Ces événements ont eu un impact considérable sur notre chiffre d'affaires d'environ 10 à 15 % en moins.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 1 458 003 euros ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 460 534 euros ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1 461 668 euros ;
- Le résultat d'exploitation ressort à – 1 133 euros ;

Compte tenu d'un résultat financier de – 2 693 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 2 816 euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de – 36 300 euros, de l'impôt sur les bénéfices de zéro euro, **le résultat de l'exercice se solde par un déficit de – 40 127 euros.**

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LE CAPITAL SOCIAL

Aucune modification n'a été apportée.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-9 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

Mr Grégory MIMOUN possède	25 actions, soit : 25 % du capital social.
Mr Joseph SEROUSSI possède	25 actions, soit : 25 % du capital social.
Mr Benjamin SEROUSSI possède	15 actions, soit : 15 % du capital social.
Melle Clara SEROUSSI possède	15 actions, soit : 15 % du capital social.
Mr Félix SEROUSSI possède	10 actions, soit : 10 % du capital social.
Mr François CHATEAU possède	10 actions, soit : 10 % du capital social.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La SAS A.P.C ne possède aucune action ni participation dans d'autres sociétés

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à - 40 127 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat déficitaire de l'exercice : - 40 127 euros.

Affectation

- Dotation du résultat total au report à nouveau, soit - 12 082 euros

Rappel des dividendes distribués

Il est en outre rappelé, que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'aucun salarié ne détient de parts dans le capital social, soit directement, soit par un fonds commun de placement ou par un plan d'épargne entreprise.

Par ailleurs, et conformément aux dispositions des articles L.225-184 du Code de Commerce et 174-20 du décret n°67-236 du 23 mars 1967, nous vous indiquons qu'aucune option d'achat ou de souscription d'actions n'a été consentie au bénéfice de membres du personnel salarié de la société ou de certains d'entre eux.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de ce premier exercice, les délais de paiement à l'égard des fournisseurs sont de 30 à 60 jours.

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a pas été conclu de convention donnant lieu à application de l'article L. 227-10 du Code de Commerce.

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous indiquons les rémunérations perçues par chaque mandataire social :

- Clara SEROUSSI : 4 258 euros
- Benjamin SEROUSSI : 4 304 euros


Le Président
Félix SEROUSSI